



Bourse Une jeune compagnie/un·e jeune photographe 2026

Description

L'association PASS dont les objectifs sont la défense des droits des auteurs-photographes professionnels du spectacle vivant et la promotion des échanges et rencontres entre les photographes et leurs partenaires, lancent sa bourse Une jeune compagnie/un·e jeune photographe 2026. L'association est soutenue par la Direction du théâtre du ministère de la Culture (DGCA).

Si vous êtes une jeune compagnie (moins de 5 ans d'existence marquée avec 2 créations) et que vous vous apprêtez à travailler avec un·e jeune photographe en voie de professionnalisation ou nouvellement installé·e, cette bourse est pour vous. Vous avez jusqu'au 31 mars pour déposer votre dossier.

Les lauréats de l'année 2025 : Bertrand Arnould associé à la Cie Casa Otra (Lille) / Sandrine Gueymard associé·e au collectif Hedo (Guadeloupe) / Noémie Lacoste associé·e au collectif TBTF (Bourg-Saint-Andréol).

Nous relayons l'appel de l'association PASS.

Trois projets collaboratifs seront soutenus à hauteur de 1500 €

Les photographes professionnel·le·s participent pleinement à l'économie du spectacle vivant. Leur travail n'est pas seulement indispensable à la presse, mais aussi à l'ensemble des créateurs et des lieux de diffusion de toutes les disciplines artistiques.

En documentant, de façon continue, la création française et internationale et l'action de l'ensemble des lieux et réseaux de diffusion à travers les territoires, ils jouent un rôle essentiel dans la constitution d'un patrimoine des arts de la scène.

L'association PASS, soutenue par la Direction du théâtre du ministère de la Culture (DGCA) a pour vocation la défense des droits des auteurs et autrices photographes professionnel·le·s du spectacle vivant et la promotion des échanges et rencontres entre les photographes et leurs partenaires.

L'association souhaite promouvoir des rencontres entre de jeunes compagnies (théâtre, danse,

cirque, arts de la rue, marionnettes et objet, jeune public et tout publicâ?) et des photographes Ã©mergeantâ·eÂ·s Ã lâ??occasion dâ??un projet de crÃ©ation, dans lâ??espoir de susciter des collaborations durables. Elle lance ainsi Ã partir du 15 dÃ©cembre 2025 un appel Ã projets collaboratifs dont voici les dÃ©tails :

Conditions :

Cet appel Ã projets est ouvert Ã des projets prÃ©sentÃ©s en commun par :

Une jeune compagnie professionnelle (- de 5 ans), disposant dâ??un rÃ©cÃ©pissÃ©

dâ??entrepreneur de spectacles, exerÃ§ant en France ayant dÃ©jÃ lâ??expÃ©rience dâ??un ou deux spectacles.

Unâ·e photographe en voie de professionnalisation ou nouvellement installÃ©â·e.

Objectifs de la bourse

Le travail photographique rÃ©alisÃ© permettra Ã la compagnie de disposer de supports de communication et dâ??archivage, et au ou Ã la photographe de justifier de son inscription dans un parcours professionnel structurÃ©. Le projet donnera lieu Ã une restitution, si possible sur le lieu de la crÃ©ation.

Tous les types (photo de scÃ¨ne, de rÃ©pÃ©tition, portraits, autres) sont admis. Les photographies produites devront Ãatre de qualitÃ© professionnelle et constituer un ensemble cohÃ©rent, qui contribue, de faÃ§on concertÃ©e avec la compagnie, Ã la promotion de son spectacle. La compagnie sâ??engage Ã faciliter la rÃ©alisation du projet.

SÃ©lection des projets :

Trois projets seront retenus par un jury dÃ©signÃ© par lâ??association PASS, comprenant ses reprÃ©sentantâ·eÂ·s ainsi que des personnalitÃ©s extÃ©rieures.

Aide et conditions financiÃ¨res

Lâ??association PASS soutiendra chacun des projets retenus Ã hauteur de 1 500 â?¬, versÃ©s Ã la photographe / au photographe. La moitiÃ© de cette somme sera versÃ©e Ã la signature dâ??une convention entre les parties : compagnie, photographe, association PASS, le solde Ã©tant remis Ã la remise des travaux.

Lâ??association PASS dÃ©signera lâ??unâ·e de ses membres, comme rÃ©fÃ©rantâ·e projet et accompagnateurâ·rice.

Les travaux rÃ©alisÃ©s Ã lâ??occasion de la Bourse Â« Une jeune compagnie / Unâ·e jeune photographe Â» pourront Ãatre utilisÃ©s par lâ??association PASS dans le cadre de ses activitÃ©s de communication, au service de lâ??intÃ©rÃªt de la profession.

Planning :

Date dâ??ouverture des candidatures : le 15 dÃ©cembre 2025

Date de clÃ¢ture des candidatures : le 31 mars 2026

Date dâ??annonce des projets soutenus : le 31 mai 2026

Date limite de la remise des travaux : le 31 mai 2027, ou Ã la date de la crÃ©ation du spectacle.

ModalitÃ©s :

Nous faire parvenir avant le 31 mars 2026, les Ã©lÃ©ments suivants :

- Présentation du projet artistique (*Contenu, partenaires, dates, lieux, rôle du photographe?*)
 - Présentation de la Compagnie (*Nom, adresse postale, email, téléphone, numéro d'entrepreneur de spectacle, date de création, spectacles déjà présentés, collaboration attendue avec le / la photographe?*)
 - Présentation du / de la photographe (*Nom, Prénom, email, adresse postale, téléphone, statut, site web, expérience dans le spectacle vivant?*)
 - Portfolio de présentation des travaux du / de la photographe.
- Ces éléments doivent être réunis dans un UNIQUE PDF de 12 pages maximum intitulé « NOM Prénom du / de la Photographe » NOM de la Cie », envoyé en pièce jointe d'un courriel adressé à [contact \(at\) passphotospectacle.com](mailto:contact@passphotospectacle.com)

Pour toute demande de renseignement, merci d'utiliser l'onglet « contact » du site.

L'association PASS est soutenue par la Direction du théâtre du ministère de la Culture (DGCA).

Site de l'association [ICI](#)

CATEGORY

1. Les retours

POST TAG

1. Association PASS
2. Bourse
3. Droits des auteurs-photographes

Categorie

1. Les retours

date création

2026/03/09

Auteur

laurent-bourbousson